



# Communiqué de presse de L'Association des Apiculteurs Professionnels en Pays Nord - Picardie

---

**Contact :** Grégory DUSSENNE - Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais  
Parc d'activité 2 rue de l'épau, 59230 SARS ET ROSIERES  
Tél. : 06.32.07.39.44 – Email : [gregory.dussenne@agriculture-npdc.fr](mailto:gregory.dussenne@agriculture-npdc.fr)

---

## Vol de ruches : Nouveau fléau de l'apiculture

Depuis plusieurs années, de manière récurrente et en augmentation constante, les vols de ruches deviennent un véritable fléau pour les apiculteurs. L'association des apiculteurs professionnels en pays Nord Picardie (APPNP), dont un des objectifs est le maintien et l'installation d'apiculteurs professionnels, dénonce ces vols à répétition qui mettent en péril des exploitations, des projets d'installation, des emplois apicoles et la production du miel régional.

Beaucoup d'apiculteurs peuvent témoigner avoir été victimes de vols. Cette année encore, pour ne citer que quelques exemples, 4 ruches ont été volées cet hiver à Vailly-sur-Aisne, 35 ruches en Seine et Marne, une ruche dans l'Oise, 22 ruches en Seine et Marne...

L'apiculture est une activité agricole à part entière, voler une ruche c'est comme voler un mouton ou une vache, à la différence que les abeilles ne sont pas identifiées donc le vol plus difficile à prouver. Même le marquage des ruches ne suffit plus, les voleurs transvasent les colonies volées dans des ruches neuves et brûlent celles qu'ils viennent de dérober !

Les voleurs sont des apiculteurs, sans aucun doute. Professionnels et amateurs. Peut-être ayant connus des mortalités importantes de colonies et souhaitant remonter leur cheptel sans frais et sans travail. Ou des trafiquants qui profitent des pertes de colonies pour vendre des essaims qu'ils n'auront jamais produits.

## **Conséquences économiques désastreuses**

De tels vols causent des dommages psychologiques, les apiculteurs transhumants ou sédentaires angoissent avant de se rendre sur les ruchers.

L'aspect économique peut être désastreux pour nos exploitations si l'on cumule la valeur de la ruche, celle de l'essaim et le manque à gagner en termes de production. Et cela qu'il s'agisse d'exploitations spécialisées dans la production de miel, de gelée royale ou de pollen, ou produisant des essaims ou des reines.

Sans compter la trésorerie qu'il faudra mobiliser pour réinvestir, les heures de travail que l'apiculteur devra mettre en œuvre pour élever de nouvelles colonies saines avec un potentiel génétique intéressant.

## **Organiser la lutte**

Les ruchers sont dispersés dans la campagne, en forêt, généralement accessibles et non clôturés. Plusieurs apiculteurs réfléchissent et ont commencé à mettre en place des systèmes de surveillance vidéo/ photo ou des systèmes de tracking à l'intérieur de certaines ruches pour être alerté d'un vol de ruche et connaître la géo localisation. Cet équipement a un coût et la garantie de prendre le voleur sur le fait reste aléatoire.

L'APPNP se montre solidaire de tous les apiculteurs victimes de tels actes, les encourage à porter plainte en gendarmerie et à se mobiliser face à ce fléau. N'hésitons pas à rendre publique ces affaires. L'APPNP diffuse déjà des alertes « vols de ruches » à tous ses adhérents et souhaite aller plus loin, pourquoi pas en créant un réseau de surveillance sur le terrain en alertant les acteurs de terrain : chasseurs, gardes forestiers, randonneurs et principalement les agriculteurs avec qui nous avons de bonnes relations. Ces réseaux ont déjà permis de remonter jusqu'aux voleurs. Elle invite aussi les acheteurs d'essaims à être attentifs à la transparence et l'honnêteté de leurs fournisseurs sur leurs pratiques d'élevage.

L'association envisage de se porter partie civile en cas de procès.

### **L' APPNP :**

Adhérente à l'ITSAP (Institut de l'abeille), au réseau ADA France, l'APPNP (association des apiculteurs professionnels en pays Nord Picardie) rassemble les apiculteurs professionnels des Hauts de France.

Quelques actions :

- Mise en réseau des apiculteurs professionnels
- Mise en place de la marque « Miel de Tilleul de Picardie » avec la chambre régionale d'agriculture et travail sur une IGP ou un Label rouge.
- Accompagnement des jeunes apiculteurs vers l'installation
- Promotions de l'apiculture régionale
- Organisation de formation pour les adhérents (élevage des reines, travail du miel, comptabilité, etc.)
- Organisation de voyages d'études
- Représentation de l'apiculture régionale dans les instances apicoles nationales

Contact : Grégory Dussenne conseiller spécialisé en apiculture de la chambre d'agriculture du Nord pas de Calais pour l'APPNP Avec la participation financière de la région Hauts de France, de FranceAgriMer et de l'Union Européenne. Tél. : 06.32.07.39.44 – Email : [gregory.dussenne@agriculture-npdc.fr](mailto:gregory.dussenne@agriculture-npdc.fr)